



Actus Agricoles

Le ministère de l'Agriculture a publié au Bulletin officiel du 16 juin 2022 deux instructions techniques présentant les modalités de levée des zones réglementées du Centre-Ouest et du Grand-Ouest, dans le cadre de l'épizootie d'influenza aviaire 2021-2022.

Retrouvez ces deux textes ci-dessous :

- [Centre-Ouest](#)

- [Grand-Ouest](#)

source : <https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/grippe-aviaire-des-precisions/>